



CITOYENS, CITOYENNES 2052

Imaginer les futurs climatiques des territoires avec les citoyen·nes en première ligne

Un projet collectif porté par le Réseau Université de la Pluralité

L'été 2026 a de nouveau démontré que les dérèglements climatiques affectent et affecteront toujours plus profondément le quotidien des personnes et des territoires.

Il est temps d'imaginer sérieusement les manières dont le changement climatique va reconfigurer la vie de tous les jours, le travail, les services, les formes de socialisation, etc., sur chaque territoire.

Beaucoup de collectivités ont commencé ce travail, souvent de manière créative et participative. Mais elles peinent généralement à **impliquer les personnes « en première ligne », personne en situation de fragilité et agent·es de terrain, qui sont pourtant les plus touchées du fait de leurs conditions de logement, de travail, de santé.** C'est à elles et eux que s'adresse ce projet.

Une première expérimentation (2024, à Marseille, Paris et dans le département de Seine-Saint-Denis – voir annexe) a démontré:

- Qu'impliquer ces populations est à la fois **possible** sans nécessiter de dispositifs particulièrement complexes, et **nécessaire**, parce que cela enrichit la connaissance, diversifie les visions et fait émerger des pistes de travail fécondes.
- Que le choix de recourir à des **pratiques artistiques** pour imaginer des futurs favorise l'implication, libère les imaginaires et ouvre des horizons nouveaux, sans verser dans la dystopie.

En collaboration avec un petit nombre de territoires pionniers, nous souhaitons prolonger, élargir et opérationnaliser ce travail dans trois directions:

1. En l'élargissant à d'autres territoires (petites villes, territoires ruraux...) et d'autres publics participants (personnes âgées, handicapées, jeunes...).
2. En **reliant** les apports citoyens aux processus de décision publique sur ces sujets.
3. En rendant la méthode réutilisable, de manière indépendante, par des collectivités territoriales, des services déconcentrés, des associations, etc.

L'objectif est de faire de la participation des populations en première ligne, et de la méthode utilisée dans CC 2052, une composante normale et éprouvée de la « boîte à outils » des territoires en vue d'une adaptation et d'une transition justes et inclusives.

LES OBJECTIFS DE CC 2052

« Mobiliser l'art et la fiction

pour explorer **les conditions d'adaptation et de résilience des territoires face au changement climatique,**

en associant **des populations que l'on n'écoute pas suffisamment sur ces sujets :**
habitant·es en situation de fragilité sociale, agent·es de terrain. »

Tout en restant fidèle aux fondamentaux ci-dessus, le projet se focalisera sur trois enjeux nouveaux :

1. Élargir à d'autres territoires et publics

- Nous souhaitons à la fois continuer à travailler avec des territoires très urbanisés, et étendre la démarche vers **d'autres types de territoires** : petites et moyennes villes, territoires ruraux, dans leur diversité. De « Citadins, Citadines 2050 », le projet se rebaptise donc désormais « Citoyens, Citoyennes 2052 » (CC 2052)¹.
- Pour valider la généralité de la démarche et en étendre la validité démocratique, nous souhaitons étendre l'expérimentation à **d'autres publics** que l'on rencontre rarement dans les exercices de démocratie participative : personnes âgées vulnérables, jeunes, handicapées, avec un parcours de migration...

2. S'articuler avec la délibération et la décision

Ce que les citoyen·nes et les agent·es qui prennent part à Citoyens, Citoyennes 2052 disent doit pouvoir être entendu par les institutions publiques, les associations, les entreprises. Le volet organisationnel de CC 2052 poursuivra deux objectifs :

- Intégrer cette forme de participation citoyenne **en amont comme en aval des processus de projection, de participation et de décision** : comment les prévoir dès le démarrage de ces processus ? Comment en interpréter et en intégrer les résultats ? Comment prolonger l'implication des participant·es ?
- **Prolonger le travail avec les agent·es** pour imaginer comment il pourrait, d'une manière adaptée à chaque institution, faire émerger une « conversation prospective » au long cours à propos de leur adaptation aux conditions à venir.

3. Rendre la méthode réutilisable

Pour jouer pleinement son rôle, la démarche CC 2052 doit pouvoir être mobilisée de manière indépendante par des associations locales, des collectivités ou d'autres organisations. Il ne suffit pas pour cela de la publier sous licence libre, même s'il s'agit évidemment d'une condition préalable. Il faut surtout vérifier que les acteurs de terrain parviennent à s'en saisir, voire à l'adapter à leurs besoins. Dans ce but :

- Nous associerons les partenaires de terrain à la conception de la méthodologie, à l'animation des ateliers et à la synthèse des apprentissages.
- Après avoir conduit la série d'ateliers, **nous formaliserons et testerons la méthode** et les outils utilisés, en y ajoutant un guide d'utilisation permettant une mise en œuvre autonome de la part, par exemple, d'une association ou d'un service au sein d'une collectivité locale.

1. Pourquoi 2052 ? Pour proposer un horizon mouvant distant de 25 ans, et pour minimiser la puissance symbolique d'un horizon temporel « rond ». Les ateliers projeteront leurs participant·es à des dates précises, par exemple jeudi 1^{er} février 2052.

LE DÉROULEMENT DU PROJET





Deux séries d'ateliers sur chaque territoire

Sur chaque territoire, deux séries d'ateliers seront organisés avec deux groupes de participant·es (15 à 30 personnes par groupe) :

- Un groupe d'**habitant·es** « en première ligne », représentant une partie de la population qui, le plus souvent, n'est pas visible dans les démarches prospectives et participatives. Le choix des populations diffèrera dans chaque territoire. Il s'effectuera en partenariat avec une ou plusieurs organisations locales (service social, association...) qui ont construit une confiance avec les personnes concernées. Ces organisations seront considérées comme des partenaires à part entière. Un budget couvrira leur intervention.
- Un groupe d'**agent·es** de terrain, volontaires et disponibles pour participer à l'ensemble de la démarche, ce qui suppose également un accord de leurs hiérarchies respectives.

Chaque groupe travaillera en quatre ateliers d'une demi-journée chacun (possibilité d'accoler les ateliers 2 et 3), accompagné par une personne d'u+ et un·e artiste. Au-delà de 15 personnes, le groupe sera scindé en deux.

- **Atelier 1** (animation : u+) : travailler sur la relation au futur, l'expérience vécue du changement climatique, le passé et (éventuellement) le devenir du territoire.
- **Ateliers 2 et 3** (animation : l'artiste) : produire des récits ou autres représentations spéculatives de la vie dans le territoire, en intégrant les transformations climatiques.
- **Atelier 4** (animation : u+) : revenir sur les créations collectives, en identifier les points forts, les tensions, voire les manques ; en déduire des pistes de transformation du territoire.

En aval, sur chaque territoire :

- Les créations des participant·es, leurs conclusions communes, ainsi que leur analyse, seront rassemblées dans **un document attractif et facile d'accès**.
- Un atelier interne au territoire partenaire sera organisé afin d'explorer les manières **d'incorporer les enseignements des ateliers** et, le cas échéant, de prolonger la démarche de manière autonome, en lien avec des associations et/ou d'autres collectivités du territoire. Cet atelier interne rassemblera en priorité des personnes en situation de se saisir des conclusions produites et/ou des méthodes utilisées pour les prolonger dans leurs domaines respectifs.
- **Une présentation publique** sera organisée en commun avec les partenaires du territoire et les participant·es.

Prolonger ensemble les enseignements du terrain

> Incorporer les enseignements du projet dans les stratégies d'adaptation

Vers la fin du projet, un atelier rassemblera les partenaires du projet afin de définir ensemble des pistes concrètes :

- Pour prendre en compte les idées et enseignements issus du projet dans les stratégies d'adaptation et de résilience territoriale ;
- Pour incorporer la méthode CC 2052 elle-même dans l'élaboration de démarches territoriales participatives sur ces sujets.

> Transformer la méthode en « commun » réutilisable

À l'aide du retour d'expérience des « terrains » sur les territoires partenaires, la méthode CC 2052 sera formalisée de manière à être réutilisable par des agent·es des collectivités locales ou des associations de terrain. Les livrables comprendront :

- Un déroulé détaillé de la méthode ;
- Des supports de travail (modèles, cartes, etc.) ;
- Un guide d'accompagnement destiné aux organisations qui entreprennent la démarche, ainsi qu'aux animateurs et animatrices des ateliers.

Un atelier de prise en mains sera organisé en direction d'agents des territoires partenaires et de personnes volontaires parmi les associations partenaires des ateliers sur les territoires.

> Un rapport et un événement pour conclure

- Le projet produira un rapport final, un résumé exécutif et des formats vidéo courts pour rendre les résultats accessibles.
- L'ensemble des résultats du projet sera présenté lors d'un événement national où les partenaires seront conviés.

Un pilotage collectif

Le comité de pilotage du projet réunira u+, un représentant de chaque territoire partenaire ainsi que les éventuels autres financeurs du projet. Sa vocation est de valider la pertinence du travail, de partager les intuitions et enseignements issus des terrains ; et de s'assurer de la réutilisabilité de la méthode au terme du projet. **Il se réunira trois fois en configuration d'atelier**, pour apprendre des principales étapes et valider les suivantes.

PARTICIPER AU PROJET

Citoyens, Citoyennes 2052 réunira 5 à 7 territoires partenaires pour une mise en œuvre en 2027.

Le projet se déroulera a priori sur l'année 2027, avec une restitution des résultats début 2028.

Calendrier indicatif (le calendrier sur chaque territoire pourra être différent) :

- Préparation, identification des partenaires de terrain et artistes : Janvier-Mars 2027
- Constitution des groupes : Mars-Avril
- Ateliers : Avril-Juillet
- Synthèses locales : Fin août
- Ateliers internes à chaque territoire : Septembre
- Étapes finales (rencontre des partenaires, formalisation de la méthode, synthèse globale) : Octobre-Novembre
- Publication des documents publics et événement de préparation : début 2028

La contribution de **15000 €** de chaque territoire couvre :

- L'implication dans le comité de pilotage, la participation aux ateliers communs et à l'événement national ;
- L'organisation de deux séries d'ateliers sur chaque territoire ;
- La rémunération des artistes et de la contribution des partenaires de terrain (recrutement des participant·es, etc.) ;
- La préparation et l'animation d'un événement de restitution sur chaque territoire ;
- La participation à l'atelier de prise en mains de la méthode et du guide d'accompagnement.



Photos: Sara Olaciregu



Photos: Aurore Valade

ANNEXE. L'expérimentation Citadins, Citadines 2050 : ce que nous avons appris

En 2024, plus de 100 participant·es à Paris, Marseille et dans le département de Seine-Saint-Denis, avec l'aide d'artistes (écriture, théâtre, photo, sculpture), ont produit des descriptions saisissantes de la vie dans leurs territoires en 2050. L'objectif était le suivant :

« Mobiliser **l'art et la fiction** pour explorer **les conditions d'adaptation des territoires face au changement climatique**, en associant **des populations que l'on n'écoute pas suffisamment sur ces sujets** : habitant·es en situation de fragilité sociale, agent·es de terrain des collectivités locales. »

De cette expérience, nous avons appris :

- Que les publics « éloignés » (pas de leur fait) de la participation démocratique, et qui vivent souvent un quotidien difficile (précarité sociale ou administrative, santé, etc.) avaient à la fois la capacité et le désir de s'exprimer sur le futur, le changement climatique et leur territoire.
- Que leur travail collectif éclaire, voire fait émerger, des sujets, des préoccupations et des pistes d'action pertinentes et trop peu discutées dans d'autres forums.
- Qu'en s'appuyant sur les connaissances et la créativité des participant·es, qui ne demandent qu'à être mobilisées, les dispositifs de participation peuvent rester légers et donc, à la portée des acteurs qui travaillent déjà sur le terrain.

Nous avons également conforté deux convictions qui nous semblent devoir guider les travaux futurs :

1. Le dérèglement climatique n'appartient plus seulement au futur, mais bien au présent. La « transition » des territoires est à la fois un sujet d'adaptation aux crises climatiques, et de mitigation des dérèglements à venir. C'est aussi un sujet sur lequel les expertises et ressources publiques ne suffiront pas, sans l'implication de la population et de l'ensemble des acteurs du territoire.
2. Le changement climatique ne fait pas disparaître les autres sujets qui comptent pour les habitant·es : questions économiques, démocratiques, d'emploi, de logement, de mobilité, de présence des services essentiels, de sécurité, de discrimination, etc. Ces sujets peuvent de plus en plus difficilement être abordés séparément les uns des autres.

Toutes les conclusions de l'expérimentation, ainsi que les créations des participant·es, sont accessibles ici : <https://www.plurality-university.org/fr/projets/citadins-citadines-2050>